

Modulation fumure de fond

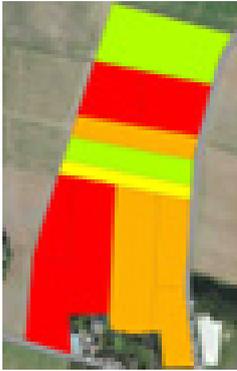


POUR UNE GESTION DE VOS INTRANTS A L'ÉCHELLE INTRAPARCELLAIRE

La Chambre d'Agriculture du Loiret vous propose de **gérer votre fumure de fond P, K, Mg, CaO à l'échelle intraparcellaire** en caractérisant les différences de richesse de vos sols à **partir d'une analyse de l'historique parcellaire**.

AVANTAGES

- +++ Impasse possible dans les zones bien pourvues
- ++ Assurer le rendement en limitant le risque de carence
- + Pilotage intraparcellaire



Nos
+

- Calcul des teneurs selon méthode COMIFER
- Le Laboratoire de la Chambre d'agriculture du Loiret est agréé par le Ministère
- Réalisation possible des prélèvements à la tarière par un conseiller de la Chambre d'agriculture

PRISE EN COMPTE DES DIFFÉRENCES DE RICHESSE DU SOL

- Zonage de la parcelle en fonction de l'historique parcellaire
 - Localisation des points de prélèvement de sol
 - Analyse chimique (P, K, Mg et pH)
 - Carte de zonage pour modulation automatique
 - Préconisation de doses



Témoignage...

« J'ai fait appel au service agronomie de la Chambre d'agriculture pour gérer ma fertilisation PK sur 40 ha. La gestion intraparcellaire m'a permis d'économiser 60 €/ha. »

Serge Gois, agriculteur à Courtemaux

TARIF : 40 €/ha (année 1)

- Prélèvements réalisés par la CA45 : + 10 €/ha
- Renouvellement préconisations (années 2 et 3) : + 5 €/ha/année

CONTACT

Sylvain DESEAU - Conseiller Agriculture de Précision
06 86 40 98 16 - sylvain.deseau@loiret.chambagri.fr



AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE LOIRET